

LE MUSIÉGEOIS

AU CROISEMENT DU PAYS GENEVOIS, ENTRE USSES ET FORNANT



Un mois de décembre 2020 enneigé à Musièges

Édito

CONSEIL MUNICIPAL

Nos projets ne vont pas aussi vite que souhaité et pourtant, nous n'en avons jamais eu autant malgré le contexte.

Cela montre le dynamisme de notre commune : le plateau multi-sports et son aménagement paysager, la nouvelle boîte à livres, le projet de jardins communaux, la réfection du cimetière, la réfection de la route du relais, le changement de mobilier urbain, une nouvelle salle communale, etc.

Certains travaux se terminent, d'autres commencent, nous faisons le point dans ce bulletin.

Nous tenons à remercier les riverains du parc qui se sont mobilisés et qui contribuent ainsi à l'aménagement du parc.

Un chantier assez important va démarrer cet automne : un nouveau réservoir d'eau potable situé à la sortie du village, route du Malpas. Les détails de ce chantier vous seront exposés dans le prochain bulletin.

Enfin, nous vous conseillons plus de prudence : Nous avons constaté que certains véhicules traversent le village beaucoup trop vite et la rue basse est dangereuse par temps de neige et de verglas, pour mémoire l'accident d'environ 20 véhicules.

DANS CE NUMÉRO

- ✓ **Infos travaux**
- ✓ **Focus : Dépôts sauvages de déchets**
- ✓ **Focus : Gestion de l'eau**
- ✓ **Événement : le Tour de France à Musièges !**
- ✓ **Vie locale**

ACCUEIL EN MAIRIE

Adresse postale :
62, place de l'église 74270 Musièges

Téléphone : 04 50 44 72 59

Mél : secretaire@mairie-musieges.fr

Ouvertures du secrétariat de mairie :

Lundi de 14h00 à 17h00

Mardi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 19h00

Site web : mairie-musieges.fr

Site internet : <https://www.mairie-musieges.fr>



INFOS TRAVAUX

Aménagement du plateau multisport

Le projet est bien avancé. Les revêtements de sol ont été posés afin de permettre l'installation du plateau multisport. La table de ping-pong a trouvé place juste à côté. Au printemps, les abords du site seront embellis : engazonnement, nouvel éclairage, etc.



RÉALISÉS

Un nouveau mobilier urbain

Les bancs en bois du chef-lieu retrouvent une jeunesse après un ponçage et une couche de peinture. Une nouvelle table de pique-nique accessible aux personnes à mobilité réduite a trouvé place près du parc, derrière la salle des fêtes. Les poubelles urbaines vont être prochainement remplacées pour un meilleur entretien et une harmonisation visuelle.

Route du relais

La route d'accès au relais a été refaite à neuf en automne dernier. Le bail TDF a été renégocié en incluant une participation exceptionnelle aux travaux de voirie.

Calvaire

Certains habitants ont pu contempler la nouvelle croix au croisement principale de Serrasson. L'ancienne commençait à se dégrader fortement.

EN COURS

Passage de la fibre optique

Suite à la visite d'une entreprise travaillant pour le Syane en janvier dernier, le Maire vient de valider le tracé d'une série de travaux de génie civil relatif au passage de la fibre optique aux emplacements suivants : **Rue basse, Impasse Vers Maux, Chemin de Bionnaz (jusqu'à la route de Bellegarde), Route de Bellegarde (devant la caserne des pompiers).**

Réseau d'eau pluviale, impasse Vers Maux

Le bassin de rétention des eaux de pluie est en cours de réalisation. Modification des réseaux, impasse Vers Maux.

A VENIR

Un nouveau réservoir pour le chef lieu

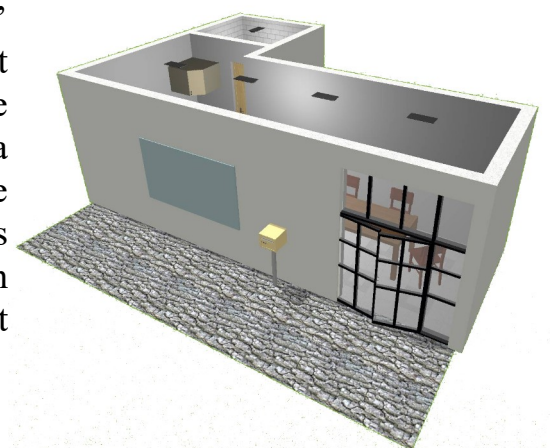
En mars, débutera le chantier du réservoir. Celui répond à un besoin sécuritaire de la commune en cas d'incendie et permettra des économies en eau. Il aura une contenance de 300m³.

Réfection du cimetière

Suite à une erreur de commande, la pose des couvertines a pris du retard. Il restera ensuite la finition des murs et des portails. Une étude est en cours afin de rendre le site conforme aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La refecton de l'allée de circulation piétonne est aussi à l'étude.

Une nouvelle salle communale

Le rez-de-chaussée de l'ancienne mairie va être rénové. Un garage privatif et une salle communale vont être créés. Une porte d'accès et l'isolation intérieure sont déjà en cours. Cette restauration permettra d'ouvrir une petite salle communale dont les conditions d'utilisation seront prochainement fixées.



FOCUS

Stop aux dépôts sauvages de déchets !



Ordures ménagères

Les containers à ordures ménagères doivent être utilisés exclusivement pour les **déchets ménagers placés dans des sacs fermés**. Le ramassage, de la compétence de la communauté de communes, a lieu tous les lundis matins.

Gestion de l'eau

La gestion de l'eau reste une compétence de la commune. D'important travaux ont été réalisés pour optimiser la gestion de l'eau sur la commune. En 2021 le programme des travaux se poursuivra avec la construction d'un réservoir de 300 m³ au chef lieu qui permettra une plus grande indépendance de la ressource et une sécurité en cas d'incendie.

Musièges est alimentée par deux sources :

- La source du Mont qui alimente un réservoir (amené à disparaître avec le projet de construction) d'une capacité de 50 m³, qui lui-même alimente un réservoir de 200 m³ situé au sommet du mont. Cette source a un débit maximum d'environ 120 m³ par jour pendant les mois pluvieux pour retomber à 20m³ par jour durant l'été,
- La source du Vergon qui alimente un réservoir de 6 m³

Cette source a un débit maximum de 95 m³ jour l'hiver et s'assèche complètement dès le début de l'été. Les réservoirs, grâce à un système complexe, sont reliés entre eux pour fournir un débit constant aux robinets de chaque foyer.

L'ensemble des habitants de Musièges consomment environ entre 60 et 65 m³ par jour. Dès la fin de l'été et durant tout l'automne, les ressources en eaux sont insuffisantes. C'est pour cela que Musièges, chaque année achète à Frangy environ 3500 m³ d'eau.



La qualité de l'eau ainsi distribuée bénéficie d'une surveillance constante :

- Tous nos réservoirs sont placés sous alarme.
- Un système de désinfection aux UV et au chlore garantit une eau potable de qualité
- L'ensemble des réseaux est surveillé quotidiennement. Des analyses en laboratoire sont effectuées régulièrement et les résultats sont affichées en mairie.

ÉVÈNEMENT

Le Tour de France à Musièges le 3 juillet 2021

Le tour de France 2021 traversera la commune de Musièges (Les Bonnets et Serrasson) le samedi 3 juillet 2021.

Cette 8ème étape reliera Oyonnax au Grand-Bornand soit 150,9 km à parcourir.

Le passage de la caravane du Tour est prévu le long de la RD1508 à 12h40 dans Frangy, à **12h44 dans Musièges (en passant par le rond point des Bonnets et Serrasson)**.

Les coureurs sont attendus vers 14h30 dans Frangy où un sprint est prévu devant l'hôtel Le Moderne. Ils traverseront ensuite **Les Bonnets** puis **Serrasson**.

La départementale D1508 sera complètement fermée à la circulation pendant 4h, de 11h40 à 15h40.

Le stationnement des véhicules sera interdit sur la totalité du parcours.

Pour mémoire, le tour de France est déjà passé à Musièges en 2007. Le premier français, Laurent Lefèvre était classé 4^e au général et Sylvain Chavanel était meilleur grimpeur.

VIE LOCALE

Le recensement 2021 reporté en 2022

La situation sanitaire conduit l'Insee à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement.

En effet, la collecte de renseignements entraîne de nombreux déplacements et de nombreux contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. Néanmoins, comme chaque année, l'Insee publiera les populations de la France et de toutes ses communes fin 2021. Les méthodes de calcul seront adaptées.

Élections régionales et départementales

Compte tenu des risques sanitaires les élections régionales et départementales sont reportées.

Elles se tiendront toutes les deux les **13 et 20 juin 2021**, en même temps.

Trésorerie de Frangy

Le transfert de la Trésorerie à Rumilly est effectif depuis le 1er janvier 2021. Les usagers peuvent désormais s'adresser à la poste de Frangy (accueil physique et téléphonique au 06 22 03 81 35)

Collecte de bouchons

Il est prévu d'installer un point de collecte à la mairie au profit de l'association **Bouchons74**. Cette récupération concerne les bouchons en plastique : bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de sirop, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, chocolat, lessive, assouplissant, détergent, dentifrice, shampoing, gel douche, médicaments, etc..

Les bouchons en liège et les bouchons en plastique qui leurs ressemblent sont également concernées.

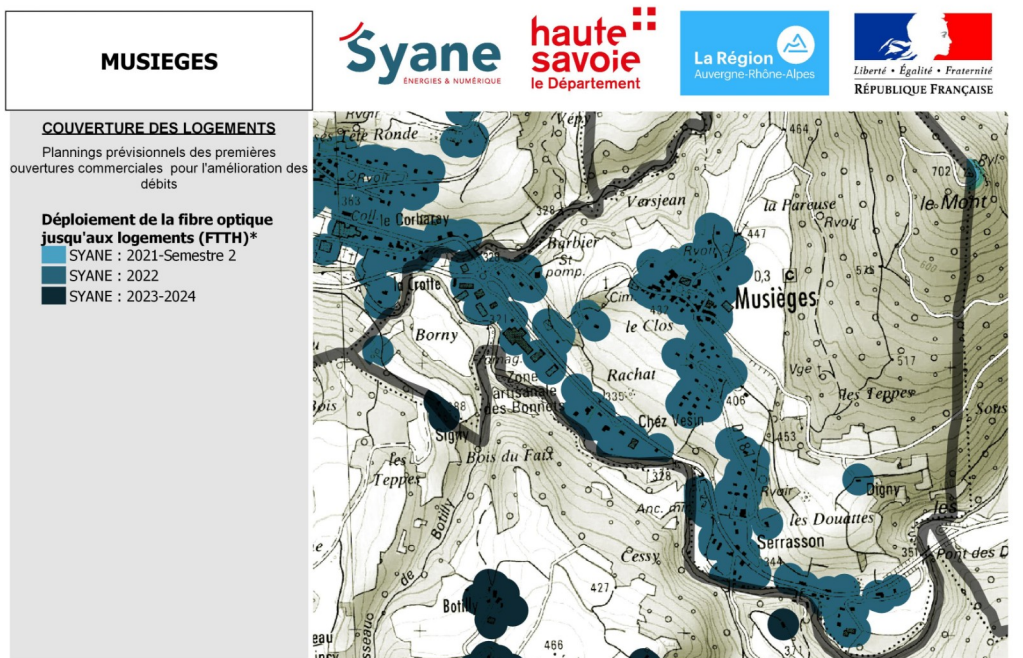
Les fonds, ainsi récupérés par Bouchons74 servent à financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap, tout en participant à la réduction des déchets.

La fibre optique ? Pas encore pour demain...

Le **Syane**, Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie s'occupe de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie, le réseau public très haut débit en fibre optique, en partenariat avec les Intercommunalités, le Conseil Départemental, la Région et l'État.

Nous ne sommes pas décisionnaires des travaux, des raccordements et des offres de fournitures d'accès aux particuliers.

Rappel : Ce réseau public couvre 246 communes de Haute-Savoie et il doit permettre de raccorder 90% des entreprises en 2020 et de couvrir 300 000 logements d'ici 2025.



La boîte à livres

Basé sur le troc, le principe consiste à déposer un livre, peu importe le style, dans une boîte à disposition de tous afin qu'il puisse passer dans les mains de quelqu'un d'autre.

Attention, une boîte à livres n'est pas une poubelle ! C'est avant tout un échange.

Si vous avez aimé un livre et si vous désirez en faire profiter les autres, rien de plus simple : il vous suffit de déposer ce livre dans la boîte à livres et à votre tour, vous pourrez librement emporter et découvrir un autre ouvrage.



Le « top » est d'insérer, dans l'ouvrage que l'on a lu, un petit mot d'appréciation de la lecture, afin que le partage prenne une réelle dimension humaine.

Les livres déposés doivent être propre et en bon état.

N'oubliez pas que les livres sont à la disposition de tous, alors pensez aux jeunes, ne déposez pas d'ouvrages réservés à un public averti.

Notez bien qu'un livre déposé dans une boîte à livres est cédé gratuitement. Vendre un livre provenant d'une boîte à livre ne correspond pas l'état d'esprit du concept. C'est un manque de respect envers les personnes qui déposent des ouvrages. Vous pouvez ajouter une étiquette sur la couverture portant la mention « Cédé à la boîte à livres de Musièges, ne peut être vendu » si cela vous rassure.



Paniers des aînés

Cette année, le traditionnel repas des aînés a dû être annulé, Covid oblige.

La mairie souhaitait quand même faire un geste.



Ainsi, chaque personne a reçu un colis rempli de spécialités de chez nous (vin, fromages, pâté, miel et gourmandises). 80 paniers ont été distribués fin

novembre 2020.

Les jardins communaux

En réponse au sondage publié dans le bulletin de Septembre, 5 réponses favorables ont été recueillies.

Vous pouvez encore répondre à ce sondage par mail à secretaire@mairie-musieges.fr.

L'objectif est de bâtir un projet de jardin communal avec des personnes motivées.

Voici le calendrier que nous vous proposons :

- Dès que les conditions sanitaires nous le permettront : réunion d'échange en fin de période hivernale
- Mise au point du projet : idées, envies, règlement, emplacement, fonctionnement, etc.
- Mise en œuvre vers le printemps.

ÉTAT CIVIL 2020

Naissances 8

Mariage 0

Décès 2